

KARATÉ QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021

KARATÉ QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
Karaté Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **KARATÉ QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **KARATÉ QUÉBEC** au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Joly Riendeau et Associé Inc.¹

Sherbrooke, le 13 avril 2022

¹ Par Éric Bisson, CPA auditeur, CA

KARATÉ QUÉBEC**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021****(non audité)**

	2021	2020
Produits		
Subventions (annexe A)	211 392 \$	188 366 \$
Compétitions, affiliations et autres (annexe B)	61 101	290 404
Placement Sport (annexe C)	26 611	45 004
	<hr/> 299 104	<hr/> 523 774
Charges		
Frais reliés au personnel	102 305	97 307
Subventions salariales d'urgence du Canada	(50 942)	(19 334)
Frais de cotisations	57 171	108 868
Frais des entraîneurs, formateurs et personnel de soutien	30 000	34 568
Placement Sport (annexe C)	26 611	45 004
Frais de compétitions extrennes	22 118	84 486
Frais d'assurances	19 326	26 188
Frais des équipements de compétition	6 202	6 990
Frais d'exploitation	682	8 711
Frais reliés aux entraîneurs des équipes du Québec	35	3 831
Frais de compétitions internes	-	29 500
Frais d'arbitrage	-	26 472
Frais pour les autres activités	-	15 603
Frais informatique	-	4 075
Frais des administrateurs	-	3 010
Sous-traitance	-	27
Amortissement des immobilisations corporelles	9 828	11 268
	<hr/> 223 336	<hr/> 486 574
Excédent des produits sur les charges	<hr/> 75 768 \$	<hr/> 37 200 \$

KARATÉ QUÉBEC**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021****(non audité)**

	Investis en immo- bilisation	Non affectés	2021 Total	2020 Total
Solde au début	47 062 \$	165 696 \$	212 758 \$	175 558 \$
Excédent des produits sur les charges	(9 828)	85 596	75 768	37 200
Investissement en immobilisations corporelles	1 245	(1 245)	-	-
Solde à la fin	38 479 \$	250 047 \$	288 526 \$	212 758 \$

KARATÉ QUÉBEC**BILAN****30 JUIN 2021****(non audité)**

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	152 860 \$	61 002 \$
Débiteurs (note 3)	204 148	153 515
Frais payés d'avance	6 558	8 585
	<u>363 566</u>	<u>223 102</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	38 479	47 062
	<u>402 045 \$</u>	<u>270 164 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs et frais courus	7 767 \$	17 406 \$
Apports reportés (note 6)	65 752	-
	<u>73 519</u>	<u>17 406</u>
Dettes à long terme (note 7)	40 000	40 000
	<u>113 519</u>	<u>57 406</u>
Actifs nets		
Investissement en immobilisations corporelles	38 479	47 062
Non affectés	250 047	165 696
	<u>288 526</u>	<u>212 758</u>
	<u>402 045 \$</u>	<u>270 164 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

Administrateur

KARATÉ QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021****(non audité)**

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	75 768 \$	37 200 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 828	11 268
	85 596	48 468
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	7 507	(60 168)
	93 103	(11 700)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 245)	(5 751)
Activité de financement		
Emprunt à long terme	-	40 000
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	91 858	22 549
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	61 002	38 453
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	152 860 \$	61 002 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	152 860 \$	61 002 \$

KARATÉ QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

(non audité)

1. Statut et objectif de l'organisme

Karaté Québec est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Cet organisme est également constitué comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sa mission première est d'assurer un leadership en matière de développement et de promotion du karaté au Québec.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est assurée.

Les revenus d'affiliations sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

KARATÉ QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

(non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

KARATÉ QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2021****(non audité)****2. Principales méthodes comptables (suite)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

3. Débiteurs

	2021	2020
Subventions gouvernementales à recevoir	149 940 \$	91 794 \$
Clients	36 968	25 954
Taxes à la consommation	17 240	35 767
	204 148 \$	153 515 \$

4. Immobilisations corporelles

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement	96 650 \$	60 387 \$	36 263 \$	43 928 \$
Matériel informatique	13 525	11 489	2 036	2 909
Mobilier de bureau	9 220	9 040	180	225
	119 395 \$	80 916 \$	38 479 \$	47 062 \$

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 20 000 \$ au taux de 7,70 % et est renouvelable annuellement. Elle dispose également d'une facilité de crédit sous forme de carte de crédit au montant de 10 000 \$ au taux de 7,70 %.

KARATÉ QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2021****(non audité)****6. Apports reportés**

	2021	2020
Programme Placement Sport		
Solde au début	- \$	- \$
Moins : Sommes comptabilisées aux produits	(26 611)	(45 004)
Plus : Sommes reçues au cours de l'exercice	92 363	45 004
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin	65 752 \$	- \$

7. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunt, sans intérêt ni modalité de remboursement jusqu'en décembre 2023, possibilité d'une subvention équivalente à 25 % du prêt et d'un maximum de 10 000 \$, si le remboursement est effectué avant le 31 décembre 2023, modalités de remboursement à compter de janvier 2024 à être établies avec le prêteur	40 000 \$	40 000 \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2022	-	\$
2023	-	\$
2024	40 000	\$

8. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2021	2020
Débiteurs	(50 633) \$	1 083 \$
Frais payés d'avance	2 027	(8 585)
Fournisseurs et frais courus	(9 639)	(52 666)
Apports reportés	65 752	-
	<hr/>	<hr/>
	7 507 \$	(60 168) \$

KARATÉ QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2021

(non audité)

9. Fonds de dotation Placement Sport

L'organisme cède la propriété de 20% des dons admissibles à Placement Sport ainsi que 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation Grand Montréal.

Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car la propriété et la gestion ont été cédées à Fondation Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 30 juin 2021, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation Grand Montréal s'élèvent à 71 204 \$.

10. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses fournisseurs et frais courus.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

KARATÉ QUÉBEC**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021****(non audité)**

	2021	2020
Annexe A		
Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	131 363 \$	45 266 \$
Programme de soutien au développement de l'excellence	61 500	65 000
Autres	17 932	78 000
Autres subventions	597	100
	211 392 \$	188 366 \$

Annexe B**Compétitions, affiliations et autres**

Affiliations	61 006 \$	172 499 \$
Autres revenus	95	4 545
Compétitions internes	-	98 090
Activités	-	14 050
Compétitions externes	-	1 220
	61 101 \$	290 404 \$

KARATÉ QUÉBEC**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

(non audité)

	2021	2020
Annexe C		
Placement Sport		
Produits		
Revenus de dons admissibles	20 533 \$	12 906 \$
Fonds de réserve	71 830	32 098
Fonds de réserve reporté	(65 752)	-
	<hr/> 26 611	<hr/> 45 004
Charges		
Soutien et encadrement du mentorat pour les entraîneurs et les officiels en vue de l'obtention de leur certification	2 657	4 209
Coordination de la mise en oeuvre du modèle de développement des athlètes	10 000	10 650
Régie ou soutien technique et professionnel de l'organisme sélections, Coupe Québec, Coupe Marc Hamon	7 210	21 205
Formation et perfectionnement du personnel rémunéré et bénévole	-	2 927
Vie associative et démocratique	-	939
Dépenses normales de fonctionnement	6 744	5 074
	<hr/> 26 611	<hr/> 45 004
Bénéfice net	<hr/> - \$	<hr/> - \$